

MANIFESTE

**NOUS
SOMMES
DÉJÀ
PRÊTS,**

**PRENEZ
VOS
RESPONSABILITÉS !**

Manifeste étudiant pour un enseignement supérieur durable

Nous, enfants de la fin du XX^e siècle, qui faisons face à une conjonction inédite de défis environnementaux, économiques et sociaux, nous, pour qui l'emploi, l'éducation et l'environnement constituent les trois premières préoccupations, nous, étudiants en France du XXI^e siècle, décidons de parler aujourd'hui d'une même voix.

L'enseignement supérieur tient un rôle majeur : parce que les études supérieures doivent permettre l'émancipation et l'autonomie de la jeunesse, parce qu'étudier doit permettre à chacun d'acquérir des capacités de réflexion sur notre société et de devenir des citoyens responsables, nous pensons que l'enseignement supérieur doit **donner les moyens à tous les jeunes de comprendre les enjeux du développement durable.**

Au-delà de la compréhension de ces enjeux, pour réussir la transition de notre mode de vie éphémère vers un mode de vie durable, **une transition des compétences est primordiale** car ce sont les manières d'agir des organisations et de leurs responsables qu'il est nécessaire de faire évoluer. Une transformation de société est avant tout un processus. Il s'agit donc de gérer une transition en douceur permettant de doter les plus jeunes du socle de savoirs et de compétences qui sera adapté au monde de demain. Ainsi, l'enseignement supérieur doit servir d'exemple et intégrer le développement durable tant dans les enseignements dispensés que dans son fonctionnement. **L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) et le plan vert constituent ainsi pour nous les deux piliers d'un enseignement supérieur moteur d'une sortie de la crise actuelle.**

Le temps de la prise de conscience du gouvernement et des établissements d'enseignement supérieur semble révolu, mais celui de l'investissement massif des moyens et du passage à l'action tarde trop à venir. Le programme de l'année 2013 fut pourtant riche pour l'EEDD : 3^e assises nationales, table-ronde dédiée à la thématique à la 2^e Conférence Environnementale saisine du Conseil Economique, Social et Environnemental sur la question. Le programme de l'année 2014 l'a été également : élaboration d'un référentiel de compétences en accord avec le développement durable, lancement d'un test international de développement durable (*sustainability literacy test*), conférence de clôture de la décennie des Nations Unies pour l'éducation au développement durable. L'année 2015 a commencé avec la présentation de la SNTEDD 2015-2020 et de la feuille de route gouvernementale pour la Conférence environnementale 2014, qui mettent à l'honneur l'importance de l'éducation et de la formation sur le développement durable. En octobre aura lieu le colloque EcoCampus 3, et la France accueillera la conférence Paris Climat 2015, précédée de la Conférence de la jeunesse.

Malheureusement, seul un tiers des établissements d'enseignement supérieur français mène une véritable démarche de développement durable. De même, les formations et modules spécialisés sur le développement durable se multiplient sans entamer de réflexion pour la mise en cohérence de l'ensemble des formations avec les principes de durabilité.

Sans attendre, chaque jour, les étudiants prennent les devants et agissent pour intégrer le développement durable dans leurs établissements et sensibiliser leurs camarades à celui-ci. Ils mettent en œuvre sur le terrain des projets qui permettent une mobilisation là où l'on constate parfois l'inaction de certains établissements, ou de compléter ce que font d'autres. Les jardins partagés, épiceries solidaires, AMAP, recensements de la biodiversité, bilans carbone, plans de déplacement, événements éco-responsables, etc., menés par les étudiants montrent qu'ils n'ont pas attendu pour prendre conscience des enjeux et passer à l'action.

Dans ce contexte, nous, organisations étudiantes de France, demandons que :

- **Le développement durable soit considéré comme un enjeu stratégique pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche**

La Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur (StraNES) doit à ce titre inclure dans ses objectifs l'intégration du développement durable tant dans le fonctionnement que dans les enseignements dispensés et définir également les orientations à prendre pour atteindre cet objectif. Afin de structurer la démarche, le canevas Plan vert et le référentiel associé (ainsi que leurs successeurs à venir) doivent devenir obligatoires à la rentrée 2016 pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. De même, afin de garantir la qualité de la démarche, un processus de tiers-certification développement durable et responsabilité sociétale doit être rendu obligatoire. L'observatoire de la vie étudiante (OVE) doit également apporter son soutien à la production de données de qualité sur les attentes et les aspirations des étudiants en matière de développement durable. Des observatoires pourront également être créés au niveau des Universités ou des regroupements et produire des données notamment sur cette problématique.

- **Le développement durable soit pleinement intégré dans le fonctionnement des établissements et des campus**

La politique de développement durable devra être holistique, c'est-à-dire articuler en bonne intelligence politique environnementale, sociale et sociétale de l'établissement. La réhabilitation et la rénovation des établissements et des logements universitaires doivent permettre d'améliorer à la fois leurs performances énergétiques et les conditions de vie et d'études. Un bilan des consommations d'énergies et des émissions de gaz à effet de serre sous forme de diagnostics de performance énergétique ainsi que de bilans carbone campus viendront appuyer les études préparatoires aux travaux afin qu'ils soient menés en bonne intelligence. L'accès au campus et la mobilité au sein des campus doivent être repensés grâce à la mise en place de plan de déplacements campus. A l'échelle du territoire, le réseau de transport en commun est un acteur incontournable et les étudiants devront pouvoir accéder à une tarification réduite voire gratuite afin de favoriser ce mode de déplacement. Dans les restaurants universitaires et les cafétérias, l'introduction de produits locaux et issus de l'agriculture biologique doit se faire de manière à enfin respecter les engagements pris dans l'article 42 de la loi Grenelle 1 de 2009. Tout en améliorant son impact environnemental, les établissements veilleront au maximum à la santé, la sécurité, le bien-être au travail et l'égalité des chances des étudiants, des enseignants et du personnel administratif. Ils veilleront également à leur intégration au sein des territoires.

- **Le développement durable soit pleinement intégré dans les enseignements qu'ils dispensent**

Il ne s'agit pas de saupoudrer les cursus de futilles modules généraux de développement durable redondant avec l'enseignement délivré dans le secondaire et sans attrait pour les élèves. Il s'agit ici de repenser l'ensemble des formations en fonction de leur apport pour un mode de développement durable à l'aide du référentiel de compétences mis au point conjointement par la CPU, la CGE et le REFEDD. L'enjeu est tant de transmettre des compétences transversales en terme de développement durable que des compétences adaptées à chaque métier, de manière à faire évoluer les métiers existants vers la durabilité. De plus, les compétences acquises par l'engagement étudiant, sur le développement durable et d'autres sujets, devront être valorisées par l'établissement notamment par le biais du supplément au diplôme. Il est également nécessaire de connaître de manière générale le niveau de connaissance des étudiants en matière de développement durable. Il nous semble donc important de rendre obligatoire à la

rentrée 2016 le passage du *Sustainability Literacy Test* (test international de développement durable) dans tous les établissements.

- **Les étudiants, en tant que principale partie-prenante des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, soient pleinement associés à l'ensemble de cette démarche**

De la conception à la mise en œuvre de la stratégie développement durable, les étudiants devront être présents. Ils siègeront aux comités développement durable, seront consultés et écoutés lors de la refonte des formations et lors de tout travaux ou de toute initiative ayant un impact sur la durabilité de l'établissement. Au-delà de ce rôle politique, ils seront également impliqués de manière opérationnelle dans les projets relevant de la politique de développement durable pour profiter de l'apport pédagogique qu'ils peuvent retirer de ces projets et les améliorer grâce à l'apport de leur regard et expérience. Afin de réunir les conditions permettant aux étudiants de jouer ces rôles, les établissements doivent s'engager à soutenir matériellement et financièrement les projets et associations étudiantes en lien avec le développement durable. Ils doivent garantir la réussite scolaire des élus et responsables associatifs étudiants en offrant, par exemple, des possibilités d'aménagement de leur régime d'étude sur le modèle des sportifs de haut niveau ou encore un dispositif national de césure. Il n'est pas normal que l'engagement puisse, comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui, nuire à la réussite des étudiants faute de cursus aménagés convenablement.

Ces requêtes constituent à nos yeux, organisations étudiantes, un programme cohérent pour un enseignement supérieur durable et moteur d'un changement de société.

Nous sommes fiers de nous unir aujourd'hui pour défendre ce programme et veiller par la suite à son application, car il contient les réponses à nos difficultés actuelles et porte en lui l'espoir que nous souhaitons transmettre à nos aînés ainsi qu'aux générations à venir. Il est le reflet d'un futur désirable où chacun pourra s'épanouir, le futur que nous souhaitons.

Le REFEDD a lancé en 2011 le projet d'un manifeste étudiant sur le développement durable dans l'enseignement supérieur. Les quatre principales organisations représentatives étudiantes (UNEF, FAGE, PDE, MET) et le réseau Animafac ont été consultés afin de co-construire le texte. Durant trois ans, le REFEDD a coordonné le processus d'écriture, prenant en compte les préoccupations de chacun et le contexte particulièrement riche pour l'enseignement supérieur et le développement durable. Afin de mobiliser l'ensemble du monde étudiant, nous avons décidé d'ouvrir le texte à la signature de toute organisation du monde étudiant se reconnaissant dans ces revendications.